

N° : ...14.6.../2025/CRI/DR

Le :03 NOV. 2025.....

DECISION
APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE
CHEF DE SERVICE « CONTRÔLE DE GESTION »
AU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE L'ORIENTAL

- Vu la loi n° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir n° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) ;
- Vu le Décret n° 2.19.67 du 11 Chaâbane 1440, 17 avril 2019, portant application de la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et à la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le Décret n° 2.23.310 du 21 Chaouwal 1444 (12 mai 2023) modifiant et complétant le décret n° 2.19.67 du 11 Chaâbane 1440 (17 avril 2019) portant application de la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le Dahir n° 1.24.68 du 18 Joumada al-Akhirah 1446 (20 décembre 2024) portant application de la loi n° 22.24 modifiant et complétant la loi n° 47.18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et à la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le Statut du Personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental tel qu'il a été approuver par le Conseil d'Administration du 20 Octobre 2025;
- Vu l'Organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration du 20 Octobre 2025;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 du Ihijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire du chef du gouvernement n° 7/2013 relative aux modalités de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu les nécessités de service.

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental

Décide

Article 1 :

Le Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental lance un appel à Candidatures, au titre de l'Année 2025, pour le poste d'un(e) (1) Chef de Service « Contrôle de Gestion » rattaché(e) au Secrétariat Général.

Article 2 : Responsabilités.

Le service Contrôle de gestion a pour mission de garantir la performance économique, opérationnelle et organisationnelle du CRI. Il constitue un appui stratégique à la prise de décision en fournissant à la Direction du CRI des analyses objectives, fondées sur une évaluation rigoureuse des coûts et/ou moyens, de l'allocation des ressources et des résultats obtenus.

Article 3 : Missions principales

1. Contrôle de gestion

- Contribuer à l'élaboration et du suivi du budget prévisionnel annuel et pluriannuel du CRI ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et proposer des mesures correctives en cas d'écarts ;
- Mettre en place un système de reporting financier et opérationnel fiable et automatisé ;
- Contribuer à la préparation des documents financiers à présenter au Conseil d'administration (rapports, indicateurs, notes de cadrage) ;
- Participer à l'optimisation des coûts et à la recherche d'efficacité dans les processus internes.

2. Suivi de la performance et des projets (fonction PMO)

- Concevoir et tenir à jour le tableau de bord d'exécution des projets inscrits au plan d'action annuel ;
- Suivre les jalons, livrables, risques et indicateurs de résultats de chaque projet ;
- Préparer les revues périodiques d'avancement avec les chefs de projet et les responsables de pôles ;
- Produire des rapports de performance consolidés à destination de la Direction Générale et du Conseil d'administration ;
- Assurer le lien entre la planification stratégique, budgétaire et opérationnelle ;
- Piloter ou coanimer le Comité interne de suivi de la performance.

3. Amélioration continue et digitalisation du pilotage

- Contribuer au développement des outils de suivi et de visualisation (Power BI, Excel avancé, ERP interne, etc.) ;
- Participer à la digitalisation du pilotage et à la mise en place d'indicateurs automatiques (KPI dynamiques) ;
- Contribuer à la culture de la performance au sein du CRI (formation, sensibilisation, accompagnement des équipes).

Article 4 : Compétences requises :

Compétences techniques :

- Maîtrise du contrôle de gestion dans les entreprises et/ou établissements publics ;
- Compétences en planification, budgétisation et suivi de projets (Gantt, etc.) ;
- Bonne compréhension de la comptabilité analytique et des indicateurs de performance ;
- Connaissance du cadre réglementaire des entreprises et établissements publics, notamment les CRIs, des marchés publics et de la gestion budgétaire ;
- Maîtrise de logiciels de traitement de textes et tableurs et de reporting (Power BI, etc.).

Compétences Transversales :

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'analyse et de synthèse élevée ;
- Qualités relationnelles et aptitude à travailler en transversal ;
- Capacité à prioriser et à rendre compte clairement à la Direction ;
- Esprit d'initiative et force de proposition.

Article 5 : Valeurs attendues :

- Intégrité, sens de responsabilité et confidentialité ;
- Orientation résultats et amélioration continue ;
- Esprit d'équipe et culture du dialogue ;

Article 6 : Profil recherché

- Formation : Bac+5 en Finance, Contrôle de gestion, Audit, Management des projets, ou équivalent ;
- Expérience : Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires (contrôle de gestion, pilotage de projets d'amélioration des processus ou de mise en conformité, performance publique) ;
- Une expérience dans un établissement public, une agence de développement, un CRI ou une institution équivalente serait un atout ;
- La maîtrise des référentiels COSO, ISO 9001, etc. serait un atout ;
- La maîtrise du français et de l'arabe est indispensable ; l'anglais professionnel constitue un plus.

Article 7 : Conditions et positionnement

- Lieu d'exercice : Siège du Centre Régional d'Investissement de l'Oriental (Oujda) avec mobilité occasionnelle dans les provinces de la région pour le suivi des projets territoriaux.

Article 8 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental ;
- Curriculum Vitae (CV) complet et récent ;
- Copie (s) des diplômes (équivalence exigée pour les diplômes délivrés par les établissements étrangers ou privés) ;
- Copie de la Carte d'Identité Nationale Électronique (recto-verso) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience accompagnées des attestations de la CNSS pour les candidats du secteur privé ;
- Plan d'action relatant la vision du candidat pour le développement de service concernée.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le **20 novembre 2025** sur le portail www.emploi-public.ma

N.B :

- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;
- La liste des candidats présélectionnés pour passer le test oral, des candidats retenus et la liste d'attente seront publiées sur le site web : www.emploi-public.ma ;
- L'affichage des listes sur le site www.emploi-public.ma fait foi de convocation.